

Oléron : feu vert au projet conchylicole géant

Il s'étendra sur 251 hectares et comptera 313 filières d'huîtres et de moules.
Objectif : réduire le temps d'élevage et baisser les coûts de production.

La Charente-Maritime assiste à l'aboutissement d'un long dossier polémique, qui va donner naissance à un projet de culture d'huîtres et de moules innovant, non par la technique employée, mais par la taille.

En effet, le nouveau projet (modifié après divers recours depuis trois ans) de champ de production d'huîtres sur filières, en pleine mer et non sur des parcs découvrant à marée basse, dans l'anse de la Malconche, sur la côte nord-est de l'île d'Oléron, a été autorisé par arrêté préfectoral du 4 mars.

Malgré l'opposition d'associations de plaisanciers et d'une partie des habitants de l'île d'Oléron, Béatrice Abollivier, préfète de Charente-Maritime, a suivi l'avis favorable du commissaire enquêteur. Le nouveau champ va faire 251 hectares lorsque les 313 filières auront été implantées.

Études sur la faune

Les huîtres et les moules sont placées dans des « lanternes » (photo), elles-mêmes suspendues à de longues



Des huîtres en cours de prégrossissement sur une filière, à la Malconche.

Un suivi de la faune devra être entrepris pendant la période d'exploitation. « **Aucun déchet ni abandon sur le fond de quelque produit que ce**

de nouvelles filières, car cette technique leur fait gagner un an sur l'élevage et abaisse les coûts de production. »

fondeur d'immersion et la densité des coquillages sont soigneusement adaptées pour optimiser la pousse.

Les partisans comptent, en outre, sur le fait que cette importante zone de production permettra d'abaisser la densité de production sur les parcs traditionnels.

Le comité régional conchylicole du Poitou-Charentes compte installer 50 filières cette année et continuer par tranches d'environ 50 les années suivantes. Mais l'arrêté de la préfète est assorti d'un certain nombre de conditions pour encadrer étroitement l'activité et protéger l'environnement.

Un expert écologue devra réaliser une synthèse sur les oiseaux et la faune marine avant les travaux. Des mesures préventives devront être prises contre tout risque de pollution.

culteurs et mytilculteurs attendent avec impatience de pouvoir prendre

Yves GAUBERT.